

L'État finance un bus en site propre entre la gare du Poirier et l'université

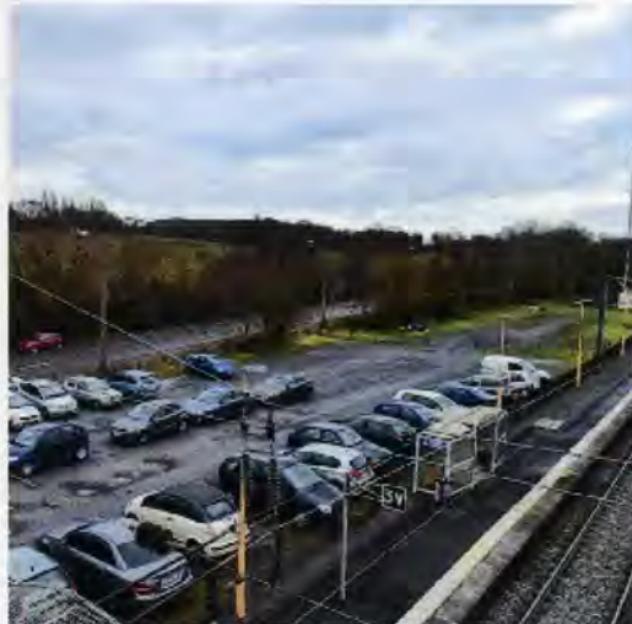
L'État va financer un projet de bus en site propre entre la gare de Trith-Le Poirier et l'université. 670 000 € vont être octroyés pour un projet chiffré à 8,2 millions d'euros et porté par le SITURV.

PAR VÉRONIQUE BERTIN
vbertin@lavoixdunord.fr

VALENCIENNOIS. Ce projet de bus à haut niveau de service en site propre aurait dû être financé par l'écotaxe. Il n'y a plus de taxe mais le gouvernement vient d'attribuer 110 millions de subventions pour 99 projets d'infrastructure de transport public et de mobilité durable. Les travaux devront avoir été engagés avant le 31 décembre 2017.

1 Cette ligne, c'est quoi ?

Ce projet de bus à haut niveau de service en site propre prévoit la création d'une voirie de 1,2 km entre le terminus du tram à l'université et la gare du Poirier : l'aménagement de trois arrêts de bus aux normes personnes à mobilité réduite ; l'accompagnement d'une liaison en modes doux le long du tracé ; la reconfiguration du pôle d'échanges de la gare du Poirier



Cette ligne de bus à haut niveau de service en site propre va rejoindre la gare de Trith-Le Poirier dont le pôle d'échanges doit être réconfiguré. PHOTO DIDIER CRASNAIL

et du pôle d'échanges du terminus du tram ; la création d'un carrefour prioritaire au croisement de la voie et de la RD40 et le réaménagement vers un caractère prioritaire de la sortie du pôle d'échanges de Famars vers la ZAC du Technopôle.

2 Pourquoi ?

Cette liaison douce et en site propre (donc avec priorité aux bus) permettrait de rationaliser l'exploitation des lignes de bus existantes, de desservir le Technopôle Transalley, de rallier deux pôles d'échange (celui de la fac et du Technopôle et la gare) mais aussi d'aménager le pôle d'échange de la gare du Poirier.

3 C'est quoi un site propre ?

Les transports en commun en site propre sont des transports publics de voyageurs utilisant une voie ou un espace qui leur est exclusivement dédié. Ils bénéficient également, dans la plupart des cas, de priorités

aux feux. Leur circulation est donc fluidifiée.

4 Quels partenaires ?

Le Syndicat des transports urbains de la région de Valenciennes est le bénéficiaire des 670 000 € de subventions de l'État pour un projet chiffré par

“Un transport en commun en site propre utilise une voie qui lui est dédiée et bénéficie de la priorité aux feux. La circulation est fluidifiée.

le gouvernement à 8,2 millions. Mais le SITURV n'est pas seul à travailler sur ce dossier. La Région, le Département, la Porte du Hainaut et Valenciennes Métropole sont associés qui pour l'aménagement de la gare, qui pour améliorer la desserte, qui pour assurer le lien entre le Technopôle et le réseau ferré. ■